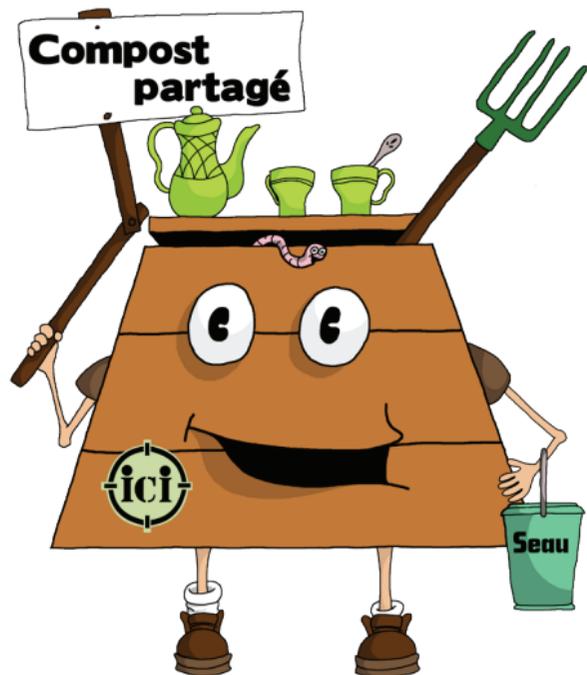


# Charte de participation compost partagé



## Je m'engage à :

- 1 Vider**  
dans le composteur mes déchets de cuisine.
- 2 Ajouter**  
de la matière sèche (feuilles mortes, broyat de branches...).
- 3 Mélanger**  
à l'aide de l'aérateur ou de la fourche.
- 4 Participer**  
aux rendez-vous compost (2 à 3 par an).
- 5 Prévenir**  
Vert le Jardin :
  - en cas de dysfonctionnement du site de compost partagé
  - en cas de déménagement
  - si je ne souhaite plus participer au compostage

